

## Postulat déposé par le groupe PLR

### « Une autre façon de lutter contre les îlots de chaleur ».

Monsieur le Président,  
Madame la Syndic,  
Madame la Conseillère municipale, Messieurs les Conseillers municipaux,  
Chères et Chers collègues,

La Tour-de-Peilz n'est pas la seule ville qui souffre d'îlots de chaleur et ce n'est certainement pas la ville qui en souffre le plus. Dès lors, pourquoi pas ouvrir les yeux, s'interroger et trouver les bons remèdes ailleurs. Ainsi, nous ne vous cachons pas que nous n'avons rien inventé et qu'un même postulat a déjà été déposé par le PLR en 2022 en Ville de Fribourg.

Inspiré par le botaniste japonais Akira Miyawaki, le concept de micro-forêts a essaimé dans plus d'une cinquantaine de pays à travers le monde. Idéal en milieu urbain, il permet de développer la biodiversité, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie (qualité de l'air, lieux de détente, esthétisme des rues...) et de participer à la lutte contre le changement climatique (îlots de chaleur, rétention d'eau de pluie...).

Ces micros-forêts ultra denses sont plantées sur une surface relativement faible (100 m<sup>2</sup> suffisent à créer un écosystème forestier) avec des espèces indigènes et résilientes. Rassembler des arbres sur un îlot va créer un micro-climat et permettre aux arbres de mieux résister au froid, à la chaleur et au vent. Selon les informations récoltées, les micro-forêts ont "une croissance 10 fois plus rapide qu'une forêt spontanée" (conventionnelle). De par leur densité, "elles accueillent 30 fois plus de biodiversité".

Un autre avantage majeur, elles peuvent être implantées à proximité directe voire au milieu des îlots de chaleur car une surface de 10 x 10 m ou 5 x 20 m par exemple est plus facilement disponible qu'une étendue pour aménager des espaces ouverts accessibles au public.

Les enjeux portés par les micro-forêts urbaines de type Miyawaki sont nombreux du fait des bénéfices apportés par les arbres en ville : impact sur le climat, gestion de l'eau, habitat pour la faune et la flore, qualité de l'air, stockage de CO<sub>2</sub>, sentiment de bien-être au contact de la nature. Elles ont également une composante sociale sous forme de projet participatif associé à la plantation et l'entretien durant les premières années.

Il n'existe en Suisse que deux micro-forêts urbaines, toutes deux à Genève. Aux Pays-Bas et en Belgique, mais aussi en Allemagne, en France et en Angleterre, plus d'une centaine de ces micro-forêts poussent dans les zones urbaines, à des endroits spécifiques pour combattre les îlots de chaleur.

Complémentaires aux projets existants de verdissement de la Ville, des micros-forêts auraient toute leur place sur le territoire communal, d'autant qu'elles nécessitent relativement peu d'entretien. Elles pourraient également faire l'objet d'un projet, intégrant les habitant-e-s des

différents quartiers, favorisant aussi bien la cohésion sociale que les échanges intergénérationnels.

Dès lors, nous pensons qu'une étude de faisabilité de créer des micro-forêts à La Tour-de-Peilz serait un atout pour le développement durable de notre ville.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir prendre en considération ce postulat et demandons qu'il soit transmis directement à la Municipalité pour étude et réponse.

Au nom du groupe PLR

Kurt Egli, Président du groupe

**Compléments d'information sur le sujet :**

Reportage RTS [www.youtube.com/watch?v=lRLfbq9NvAQ](http://www.youtube.com/watch?v=lRLfbq9NvAQ)

Les deux premiers sites pilotes en Suisse [www.geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/ville-nature/arbres/geneve-ville-arbres/micro-forets-urbaines](http://www.geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/ville-nature/arbres/geneve-ville-arbres/micro-forets-urbaines)